

 esch Secrétariat Annonce publique de la séance : le 4 juillet 2025 Convocation des conseillers : le 4 juillet 2025 	Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette <u>Séance du 11 juillet 2025</u> Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Steve Faltz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Aldin Avdic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général Excusés : Ben Funck, Liz Braz, Pascal Bermes, Conseillers
--	--

Le Conseil Communal;

Objet : 10.1. Etat des restants pour l'exercice 2024 ; décision

Vu l'état des restants pour l'exercice 2024 présenté par Monsieur le receveur communal ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 09 juillet 2025 ;

Vu l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Liz Braz, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz ;

Vu la procuration remise par Monsieur le conseiller communal Pascal Bermes, donnant délégation pour voter à sa place à Madame la conseillère communale Joy Weyrich ;

Vu la procuration remise par Monsieur le conseiller communal Ben Funck, donnant délégation pour voter à sa place à Madame la conseillère communale Enesa Agovic ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

**décide
à l'unanimité**

d'approuver l'état des restants 2024 présenté par Monsieur le receveur communal, comme suit:

SERVICE ORDINAIRE

Restants	
3/036/691000/99001	2.237.043,90.-€

Décharges
3/036/645000/99002 87.386,82.-€
TOTAL DE L'ORDINAIRE: 2.324.430,72.-€

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Restants
4/036/291100/9901 1.007,34.-€

Décharges
4/036/291400/99001

TOTAL DE L'EXTRAORDINAIRE: 1.007,34.-€

TOTAL GENERAL : 2.325.438,06.-€

La présente n'est pas sujette au procédé de tutelle de la transmission obligatoire.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 21 10 2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

